

Guide mobilité

2026
2027

BUS | VÉLOS ÉLECTRIQUES | TRANSPORT À LA DEMANDE | P+R



möbius
GrandAngoulême Mobilités



Bienvenue dans les mobilités möbius

Vous avez en main le guide mobilité du réseau möbius pour l'année scolaire 2026/2027.

Ce guide vous livre toutes les informations pratiques dont vous avez besoin pour vos déplacements avec nos services bus, parkings relais, vélos électriques et Transport À la Demande.

Vous pouvez découvrir ou redécouvrir le fonctionnement des services, les tarifs, les offres disponibles, ainsi que tous les contacts utiles pour vous conseiller et vous informer.

Vous y trouverez surtout des solutions de transport simples, économiques et écologiques, adaptées à tous vos trajets : que ce soit pour aller au travail, en cours, à vos activités de loisir, à un rendez-vous médical ou administratif, pour faire vos courses ou du shopping... Le réseau möbius est là pour vous accompagner dans tous vos déplacements au sein de l'agglomération.

Préparez-vous à adopter des mobilités plus faciles, plus agréables, et toujours plus respectueuses de l'environnement.

À très bientôt sur notre réseau.

Thierry BOUILLEAU
Président de la **STGA**



L'Agence Mobilité située Place du Champ de Mars à Angoulême vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 18h, le samedi et pendant les vacances d'été, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Service clients - Informations, suggestions, réclamations :

554 route de Bordeaux - 16000 ANGOULÊME

infos.clients@stga.fr | 05 45 65 25 25 | www.mobius-mobilites.fr

Sommaire

LES MOBILITÉS MÖBIUS	p. 04 à 05
LE BUS	
Le réseau de bus möbius	p. 06
Les lignes de bus régulières	p. 07
Bien voyager	p. 08 à 11
Accessibilité	p. 12 à 13
Acheter un titre	p. 14 à 19
Tickets et cartes	p. 20 à 25
Tarifs	p. 22 à 23
Abonnements et réductions	p. 26 à 29
LE VÉLO	
Location de vélos möbius	p. 30 à 31
Vélos libre-service Modalis-möbius	p. 32
Parcs de stationnement et abris	p. 33 à 34
LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)	
Fonctionnement et réservation	p. 35 à 37
Transport À la Demande Adapté	p. 38 à 39
TRAVAUX À FRANQUIN	p. 40
TOUTE L'INFO EN DIRECT	p. 41 à 42
OBJETS TROUVÉS	p. 43



Les mobilités möbius



LE BUS



Le réseau de bus möbius, c'est 660 kilomètres desservis dans toute l'agglomération de GrandAngoulême avec 23 lignes régulières, 28 lignes scolaires et 1 460 points d'arrêt.

Se déplacer en bus est bien plus économique que la voiture, génère moins de pollution et permet de voyager sereinement en profitant pleinement du trajet.

Pages 6 à 29



LE VÉLO

Le service vélo möbius propose la location de vélos classiques ou à assistance électrique pour une durée de 1, 3 ou 6 mois, renouvelable. L'entretien est inclus.

Depuis 1 an, vous disposez aussi dans toute l'agglomération de stations Modalis-möbius avec des vélos en libre-service pour des durées de 45 minutes à 1 mois.

Pourquoi choisir le vélo pour circuler ?

En ville, le vélo est souvent plus rapide que la voiture. Grâce à l'assistance électrique et aux stationnements dédiés et gratuits, il offre une mobilité pratique, flexible et durable.

Pages 30 à 34

Parce qu'il n'est pas toujours possible de se passer de la voiture, möbius propose deux services pour rejoindre les lignes de bus régulières et combiner facilement vos mobilités.



LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Si votre commune ou votre quartier ne dispose pas d'un arrêt de bus à proximité, le service de Transport À la Demande (TAD) facilite l'accès au réseau de bus. Un véhicule léger assure la liaison entre l'un des 180 arrêts TAD, répartis sur 32 communes, et le point de correspondance avec une ligne de bus régulière le plus proche. Pages 35 à 39



LES PARKINGS RELAIS (P+R)



Quatre Parkings Relais sont implantés aux portes des zones de circulation dense de l'agglomération d'Angoulême. Signalés par le pictogramme P+R, ils permettent de stationner son véhicule et de poursuivre son trajet en bus.

Accessibles 24h/24 et 7j/7, ils sont sécurisés et gratuits sur présentation d'un titre de transport valide dans les 24 heures précédant la sortie. À défaut, le tarif d'un ticket dépannage à 2 € est appliqué.

Règlement complet sur mobi-us-mobilites.fr.

LIEU	N° BUS	NOM DE L'ARRÊT	PLACES DE VOITURE	PLACES DE VÉLOS
Rond point de Girac	A 2 7 22	Girac	201 (dont 10 PMR)	10
Rue de Basseau	1 9	3 Chênes	42 (dont 1 PMR)	10
Av. du Maréchal Juin	A	Z.I.3 Bastié	96 (dont 2 PMR)	20
Parc Expo de Carat	A 5	Parc Expo Carat ou Carat Parking	174 (dont 4 PMR)	20

Le réseau de bus möbius



Le réseau de bus möbius, c'est plus de 660 kilomètres de lignes régulières desservant l'ensemble de l'agglomération de GrandAngoulême, avec une amplitude de service allant en moyenne de 6h à 21h. Il comprend :

- **2 lignes BHNS** (Bus à Haut Niveau de Service) traversant l'agglomération de part en part.
- **11 lignes majeures** rattachant principalement les communes les plus proches d'Angoulême au centre-ville.
- **6 lignes relais** connectées aux lignes majeures ou BHNS, desservant les communes plus éloignées de la ville-centre.
- **2 navettes** 100% Cœur d'Agglo, gratuites et électriques, qui permettent de faire la liaison entre le plateau du Vieil Angoulême et les quartiers de St-Cybard et de L'Houmeau (médiathèque L'Alpha).
- **2 lignes de proximité** reliant des communes limitrophes sans passer par le centre de l'agglomération.

Le réseau möbius comprend également 28 lignes dites scolaires, conçues pour faciliter les déplacements des collégiens et lycéens de GrandAngoulême vers leur établissement.

Ces lignes restent accessibles à tous, scolaires ou non : il suffit d'être muni d'un titre de transport möbius pour les emprunter.

Deux lignes StudiBUS (S1 et S2) permettent aux élèves internes de rejoindre leur établissement le dimanche soir et les jours fériés, veilles de jour scolaire.

Avec plus de 1 460 points d'arrêt répartis dans toute l'agglomération, il y en a forcément un près de chez vous.

Les lignes de bus régulières

MÖBIUS BHNS

- A** LA COURONNE Gallands • RUELLE Cité Scolaire
- B** ST-MICHEL Voie Ferrée • SOYAUX L.P. Grégoire

MÖBIUS MAJEURES

- 1** ST-YRIEIX Euratlantique 2 • SOYAUX Mendès France
- 2** LA COURONNE Gallands • RUELLE Cité Scolaire
- 3** ST-YRIEIX Plan d'Eau • MAGNAC Mairie
- 4** ANGOULÊME Arche • ISLE-D'ESPAGNAC CCI Campus Nord
- 5** FLÉAC Gymnase • ISLE-D'ESPAGNAC Bel Air Z.A.
- 6** ANGOULÊME Frégeneuil • CHAMPNIERS Colvert
- 7** NERSAC Les Épinettes • GOND-PONTOUVRE Le Treuil
- 8** ANGOULÊME Gare SNCF • PUYSOYEN Peusec
- 9** ST-YRIEIX La Pouyade • ST-MICHEL Puygrelier Parking
- 10** ANGOULÊME Cathédrale • MORNAC AFPA
- NAU** ANGOULÊME Hôtel de Ville • ST-YRIEIX Plan d'Eau

NAVETTES CŒUR D'AGGLO

- N1** ANGOULÊME Alpha • Centre-Ville • Alpha
- N2** ANGOULÊME Saint-Cybard • Centre-Ville • Saint-Cybard

MÖBIUS RELAIS

- 20** TOUVRE Angevinière • RUELLE Mas des Theils
- 21** RUELLE Cité Scolaire • MORNAC Quéroy
- 22** ST-MICHEL Girac • LA COURONNE Gallands
- 23** LINARS Les Groies • ST-SATURNIN Chez Boutin
- 24** FLÉAC Rue Nouvelle • ASNIÈRES Neuillac
- 26** LINARS Les Groies • NERSAC Mairie

MÖBIUS PROXIMITÉ

- 31** ANGOULÊME Plein Sud • VŒUIL Église
- 32** LA COURONNE Gallands • CLAIX Mairie

À SAVOIR

Dans le cadre d'une expérimentation, deux lignes périurbaines complètent l'offre de mobilité du territoire : la ligne möbius Express assure une liaison rapide entre Dignac et Soyaux via Le Boisseau (Dirac) et Sainte-Catherine (Garat), tandis que la ligne möbius Périph' relie directement Champniers à Ruelle-sur-Touvre via Viville.

Bien voyager

Pour profiter pleinement du réseau möbius, quelques bons réflexes permettent de mieux préparer son trajet, de voyager sereinement et de faciliter les déplacements de tous.

PRÉPARER SON TRAJET

- **Repérez votre itinéraire en consultant les lignes, arrêts et horaires.** Plusieurs outils existent : le site internet mobius-mobilites.fr, l'application maStgamobile et Google Maps. Ils permettent de calculer vos itinéraires et d'accéder à une information en temps réel tenant compte des perturbations éventuelles.
- **Anticipez l'achat de votre titre de transport pour profiter du meilleur tarif.** Vous disposez d'une boutique en ligne eboutique.stga.fr, de 50 points de vente partenaires möbius, de l'application maStgamobile et de l'Agence Mobilité.
- **Présentez-vous à l'arrêt 4 à 5 minutes avant le passage du bus.** Et surtout, ne courez pas après votre bus si vous risquez de le manquer. C'est l'une des situations les plus accidentogènes.

MONTER

- **Dès que vous apercevez votre bus, faites un signe clair au conducteur,** même s'il n'y a qu'une seule ligne möbius à cet arrêt. Il identifiera ainsi clairement votre demande.



- Montez par l'avant du bus. Vous permettez aux autres passagers de descendre rapidement par les portes arrière, sans bousculade. Le bus stationne moins longtemps et peut ainsi mieux respecter ses horaires.

VOYAGER EN RÈGLE

- **Validez votre titre de transport** en présentant votre ticket ou votre carte devant le valideur, en scannant votre QR Code ou en affichant votre titre validé dans l'application maStgamobile.



- Un ticket dépannage à 2 € peut être acheté à bord, directement par carte bancaire sans contact sur le valideur dans les bus des lignes régulières, ou en espèces auprès du conducteur. Dans ce cas, pensez à préparer votre monnaie (les billets de plus de 20 € peuvent être refusés).
- Si vous avez un abonnement mais que vous avez oublié votre carte, vous devez acheter un ticket dépannage.

En cas de contrôle, tout voyage effectué sans titre de transport valide est passible d'une amende.

INFRACTIONS

Titre absent, non valable ou non validé	45 €
Fumer ou vapoter	68 €
Comportement*	100 €

*dégradations, entrave au contrôle ou tout comportement insultant ou inapproprié.



Les voyageurs en situation d'infraction tarifaire doivent s'acquitter **immédiatement** du paiement forfaitaire auprès du contrôleur.

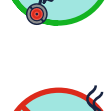
Dans le cas contraire, l'indemnité forfaitaire est majorée (de 20 à 40 €) puis augmentée de frais de dossier après 7 jours (de 20 à 30 €).

Le paiement peut ensuite être effectué sur eboutique.stga.fr, à l'Agence Mobilité (Place du Champ de Mars à Angoulême) ou sur les distributeurs automatiques de titres.

En l'absence de paiement dans un délai de 3 mois, le procès-verbal est transmis au Procureur de la République.

VOYAGER CONFORTABLEMENT

- Dirigez-vous vers l'arrière du bus afin de faciliter la montée des autres voyageurs et de vous rapprocher des portes de sortie.
- Utilisez des écouteurs pour écouter de la musique ou regarder des vidéos sur votre téléphone. Privilégiez les messages écrits pour vos conversations.
- Les bagages et colis sont autorisés à condition de ne présenter aucun danger ni aucune gêne pour les autres voyageurs. Ils doivent rester peu encombrants et ne pas être placés sur les sièges.
- Les trottinettes et vélos pliants sont autorisés à bord, à condition d'être pliés pendant toute la durée du trajet et de ne pas déranger les autres voyageurs.
- Les personnes âgées, en situation de handicap, les femmes enceintes et les jeunes enfants sont prioritaires. Pensez à leur proposer votre place.
- Vous voyagez avec un animal ? À l'exception des chiens guides ou d'assistance, seuls ceux de petite taille transportés dans une caisse fermée sont admis.
- Pour la sécurité des jeunes enfants, il est recommandé de les garder sur vos genoux dans le bus. Les poussettes sont acceptées à bord, mais doivent être pliées en cas d'affluence. Pensez à descendre dos à la route.
- Fumer, vapoter, chahuter, dégrader le matériel est interdit. Les comportements agressifs ou dangereux sont proscrits. Selon la situation, le conducteur peut immobiliser son véhicule jusqu'au retour au calme ou faire intervenir des agents de contrôle assermentés et la police.



Tous les bus sont équipés de trois caméras de vidéosurveillance et de micros. Des agents sont également présents sur le réseau et peuvent intervenir rapidement en cas d'incivilité.

ARRIVER



- Demandez votre arrêt en appuyant sur le bouton rouge situé sur les barres de maintien dès que vous venez de passer l'arrêt précédent. Le conducteur pourra ainsi anticiper son prochain arrêt en douceur.
- Descendez par les portes arrière. Vous faciliterez la circulation en réservant les portes avant pour la montée des passagers.
- À votre descente, laissez repartir le bus avant de traverser. Attendez quelques instants d'être bien visible de tous les usagers de la route.



Les bonnes pratiques et règles présentées ici ne sont pas exhaustives. Le règlement complet est affiché à bord des véhicules.

■ **À SAVOIR** ■
À titre expérimental, la descente à la demande est proposée sur la ligne B à partir de 20h, entre les arrêts Schweitzer et Saint-Michel Voie Ferrée.

Sur simple demande auprès du conducteur, il est possible de descendre entre deux arrêts afin de se rapprocher de sa destination et ainsi se sentir davantage en sécurité.

Plus d'informations sur mobius-mobilites.fr.

Accessibilité



Points d'arrêt, véhicules et services dédiés : année après année, l'agglomération de GrandAngoulême et möbius s'engagent à améliorer l'accessibilité du réseau, afin de favoriser une mobilité inclusive et adaptée à tous.

AUX ARRÊTS

FAUTEUILS ROULANTS

Les arrêts accessibles aux personnes en fauteuil roulant sont facilement repérables grâce au pictogramme présent sur les poteaux ou les abribus concernés. Pour préparer votre trajet, ils sont tous identifiés par un rond bleu sur les plans du réseau.

De nombreuses stations BHNS (Bus à Haut Niveau de Service), lignes A et B, sont spécialement conçues avec des quais et des revêtements adaptés. Des bandes d'éveil de vigilance signalent la bordure de quai. Des repères UFR (Usager en Fauteuil Roulant) indiquent l'emplacement des portes où la rampe d'accès peut être déployée.

DÉFICIENTS VISUELS

À l'approche d'un bus à un arrêt, le numéro de la ligne et la direction sont annoncés par un haut-parleur extérieur.

La signalétique des stations, au sol comme sur les supports d'information, est pensée pour offrir une meilleure lisibilité et un contraste renforcé.

À SAVOIR



VocaBus

L'application **VocaBus** a été spécialement développée pour les usagers malvoyants. Grâce à la géolocalisation, elle indique vocalement l'arrêt le plus proche ainsi que les prochains passages des bus en temps réel.

DANS LES BUS



Tous les bus disposent de nombreux aménagements pour faciliter l'accessibilité et le confort des personnes en situation de handicap :

- Des planchers bas et des rampes d'accès rétractables assurent la liaison entre le trottoir et le véhicule pour les personnes en fauteuil roulant. Des boutons d'appel, situés à gauche de la porte centrale extérieure, permettent de signaler sa présence au conducteur afin qu'il déploie la rampe d'accès.
- Des portes coulissantes garantissent une ouverture rapide et sécurisée. Leur fermeture est signalée par un signal sonore.
- Des bandeaux d'information lumineux à l'extérieur du véhicule affichent le numéro de ligne et la direction.
- Une signalétique adaptée, simple et intuitive, s'appuie sur des pictogrammes universels et des contrastes de couleurs conformes aux normes d'accessibilité (PMR - Personne à Mobilité Réduite - et UFR - Usager en Fauteuil Roulant).
- Des valideurs équipés d'un double mode visuel et sonore indiquent la validité du titre.
- Un ou deux emplacements UFR sont à disposition à bord des bus standards ou articulés. D'autres places sont réservées aux personnes prioritaires (femmes enceintes, personnes âgées ou à mobilité réduite...).
- Dans les bus BHNS, un bouton de demande d'arrêt est accessible depuis un fauteuil roulant et reste allumé jusqu'à l'arrêt demandé.
- Des écrans embarqués permettent de suivre la progression du bus grâce à l'affichage des prochains arrêts. Ces informations sont complétées par des annonces sonores et des photos des lieux d'intérêt.

Acheter un titre

L'AGENCE MOBILITÉ



Véritable point central d'information, de conseil et de vente du réseau möbius, l'Agence Mobilité rassemble tous les services de mobilité möbius. Vous pouvez y acheter vos titres de transport, créer votre carte sans contact, votre carte ou encore souscrire un contrat de location de vélo.



Place du Champ de Mars à Angoulême

Lundi au vendredi : 8h à 18h sans interruption

Samedi et vacances d'été : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

infos.clients@stga.fr | 05 45 65 25 25



RENDEZ-VOUS AVEC L'AGENCE

MyKiosque est un service de prise de rendez-vous qui vous donne un accès prioritaire lors de votre venue à l'Agence Mobilité, quel que soit votre besoin : créer une carte, prendre un abonnement, demander un renseignement...

LE FONCTIONNEMENT

Le rendez-vous se prend en quelques clics sur le site internet mobius-mobilites.fr/rdv à la date et l'heure de votre choix, pendant les horaires d'ouverture. À votre arrivée, sélectionnez simplement le bouton "J'ai rendez-vous" sur la borne d'accueil.



LES AVANTAGES

Vous bénéficierez d'une prise en charge personnalisée et aurez l'assurance de faire vos démarches sans attente !

POINTS DE VENTE

Vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer jusqu'à l'Agence Mobilité pour acheter ou renouveler votre titre de transport ?



**POINT
VENTE**

möbius a tissé un réseau de commerçants partenaires répartis dans tout GrandAngoulême. Ces points de vente permettent d'acheter des tickets (à l'unité, pour plusieurs voyages, plusieurs personnes...), ainsi que de recharger votre abonnement.

Avec près de 50 commerçants partenaires, bureaux de tabac-presse, boulangeries ou supermarchés, il y en a forcément un près de chez vous.

À SAVOIR

Retrouvez toutes les adresses des points de vente partenaires sur mobius-mobilites.fr/pdv

EBOUTIQUE

eboutique.stga.fr



L'eboutique möbius est l'équivalent en ligne de l'Agence Mobilité. Accessible avec ou sans création de compte, elle permet d'effectuer de nombreuses démarches directement depuis chez soi.

Une question ? Consultez la rubrique "Besoin d'aide".

Derrière l'eboutique, ce sont toujours les conseillers de l'Agence Mobilité qui vous répondent.

SANS CRÉER DE COMPTE, VOUS POUVEZ :

- Acheter des tickets 1 voyage (QR code) ou un ticket Sortie Parking pour les Parkings Relais (P+R).
- Commander des tickets sans contact avec livraison directement chez vous.
- Régler une amende par carte bancaire en saisissant le numéro unique de votre procès-verbal.

EN CRÉANT UN COMPTE, VOUS POUVEZ :

- Accéder à l'ensemble des fonctionnalités précédentes.
- Créer votre carte mobili'carte en téléchargeant les justificatifs nécessaires.
- Recharger votre abonnement.
- Mettre en place un prélèvement bancaire automatique pour votre abonnement annuel.
- Consulter le contenu de vos tickets ou QR Codes sans contact en saisissant le numéro inscrit dessus.
- Télécharger des justificatifs de vos achats sur l'eboutique.

MASTGAMOBILE

L'application maStgamobile permet d'acheter et de gérer ses titres de transport directement depuis son smartphone.

Tickets 1, 3 ou 10 voyages, Pass 24h ou Groupe : les achats sont sécurisés et les titres immédiatement disponibles dans l'application.

Le solde de voyages restants est consultable en un clic.



À SAVOIR

Bien plus qu'une application d'achat de titres, **maStgamobile** permet également de trouver un arrêt, consulter les horaires en temps réel, calculer un itinéraire et recevoir des alertes en cas de perturbation sur vos lignes.

DISTRIBUTEURS DE TITRES

Des distributeurs automatiques de titres, avec paiement par carte bancaire, se situent aux arrêts des gares d'Angoulême et de La Couronne ainsi qu'aux Parkings Relais (P+R) de Girac, Z.I.3 Bastié et Parc Expo Carat.

Ils permettent d'acheter un titre de transport avant de prendre le bus, mais aussi de recharger une mobili'carte ou un ticket rechargeable.

DANS LES BUS

Un ticket "dépannage" de 1 voyage est disponible à bord des bus au tarif de 2 €.

Il peut être réglé par carte bancaire sans contact sur le valideur, ou en espèces directement auprès du conducteur (billets de 20 € maximum).

NOUVEAU HOP LE BUS !

Pas eu le temps d'acheter un ticket ? Vous avez oublié votre mobilité carte à la maison ? Plus besoin de monnaie pour être en règle ! **Simple et rapide, le paiement par carte bancaire sans contact permet d'acheter directement sur le valideur du bus un ticket dépannage à 2 €.**

LE SERVICE

Tous les bus des lignes régulières möbius sont équipés d'un valideur permettant le paiement d'un ticket dépannage (2 €), par carte bancaire sans contact, smartphone ou montre connectée.

Une fois acheté, le titre est automatiquement validé.

En cas de correspondance ou de contrôle, il suffit de présenter le moyen de paiement utilisé lors de l'achat.

Pour retrouver l'historique de vos voyages et télécharger vos justificatifs de paiement, créez votre compte sur openpayment.stga.fr.



LE FONCTIONNEMENT

Pour la première validation et en correspondance : Seul

- Présentez votre moyen de paiement sur le valideur.
- Attendez la confirmation visuelle et sonore.
- Votre ticket est immédiatement valable et validé.

À plusieurs

- Appuyer sur la touche  du valideur.
- Présentez votre moyen de paiement sur le valideur.
- Sélectionnez le nombre de voyageurs (jusqu'à 5 personnes).
- Attendez la confirmation visuelle et sonore.
- Les tickets sont immédiatement valables et validés.

À SAVOIR

Le paiement sans contact est disponible **uniquement sur les lignes régulières**. Les lignes scolaires et les véhicules du Transport à la Demande (TAD) ne sont pas équipés.

Seuls les achats effectués avec une **carte bancaire physique** sont consultables sur le portail openpayment.stga.fr. Les paiements réalisés avec une carte virtuelle (smartphone ou montre) n'y apparaissent pas.

HOP le bus !

Pas de ticket ? Pas de monnaie ?

Votre ticket est déjà sur vous.

Votre carte bancaire devient votre **titre de transport**.



möbius
GrandAngoulême Mobilités



mobius-mobilites.fr

Tickets et cartes

TICKET SANS CONTACT



Le ticket sans contact est un support papier rechargeable sur lequel peuvent être chargés les titres de la gamme möbius, hors abonnements (1 voyage, 3 voyages, 10 voyages, Groupe, Pass 24h).

Les voyages sont valables pendant 1 heure à compter de leur première validation, quel que soit le nombre de correspondances effectuées.

Le Pass 24h permet, quant à lui, des voyages illimités pendant 24 heures à partir de sa première validation.

ACHAT ET RECHARGEMENT

Le ticket sans contact s'achète et se recharge dans les points de vente partenaires, sur les distributeurs automatiques de titres (gares d'Angoulême et de La Couronne, Parkings Relais) et à l'Agence Mobilité.

Seuls des titres similaires peuvent être chargés sur un même ticket. Par exemple, un ticket contenant des voyages (1, 3 ou 10 voyages) ne peut pas être rechargé avec un Pass 24h ou un ticket Groupe.

Un ticket peut être rechargé jusqu'à 255 fois, à condition de rester en bon état. Il ne doit être ni plié ni détérioré et ne sera ni échangé ni remboursé.

Des étuis de protection sont disponibles à l'Agence Mobilité.

CONSULTER LE CONTENU DE SON TICKET

Le nombre de voyages restants sur un ticket est visible sur eboutique.stga.fr rubrique "Vérifier son Billet sans contact (BSC)", sur les distributeurs automatiques de titres, à l'Agence Mobilité, auprès des points de vente partenaires et sur les valideurs à bord des bus (bouton tactile "Info carte").

CARTE PERSONNELLE SANS CONTACT



La mobili'carte est une carte nominative sans contact permettant de charger tous les titres de transport möbius (voyages, abonnements ou Parc'Vélo).

Strictement personnelle, elle ne peut être utilisée que par son titulaire.

Elle est valable à vie, sauf pour les titulaires de moins de 16 ans, dont la carte doit être renouvelée gratuitement tous les 5 ans.

CRÉATION

La mobili'carte peut être créée à l'Agence Mobilité, place du Champ de Mars à Angoulême, ou sur eboutique.stga.fr.

Vous devrez fournir une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une photo (possibilité de la faire gratuitement à l'Agence Mobilité).

Selon l'abonnement souscrit, des justificatifs complémentaires seront demandés (carte étudiant, RIB pour le prélèvement automatique, livret de famille, etc.).

RECHARGEMENT

Les voyages et abonnements peuvent être rechargés dans les commerces partenaires möbius, sur l'eboutique, aux distributeurs automatiques de titres et à l'Agence Mobilité.*

** Sous réserve que vos droits aient été préalablement activés à l'Agence Mobilité ou sur l'eboutique (carte étudiant en cours de validité, réductions accordées par les CCAS ou mairies pour les titres solidarité...)*

À SAVOIR

Les cartes Modalis (Nouvelle-Aquitaine) peuvent accueillir les abonnements möbius en plus de vos autres abonnements régionaux.



Tarifs

LES TICKETS		SUPPORTS
1 voyage dépannage	2,00 €	Ticket ou paiement par CB
1 voyage	1,50 €	QR Code* / BSC** / CSC***
3 voyages	3,90 €	BSC** / CSC***
10 voyages	10,80 €	BSC** / CSC***
Pass 24h	3,90 €	BSC** / CSC***
1 voyage Groupe 2 à 5 voyageurs	3,90 €	BSC**
1 voyage Groupe 6 à 10 voyageurs	5,40 €	BSC**

*QR-Code valable 7 jours après achat **Billet sans contact ***Carte sans contact
Le voyage est gratuit et en accès libre pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés (justificatif d'âge obligatoire, valable jusqu'à 3 enfants par adulte).

LES ABONNEMENTS (CSC)	- 18 ANS ⁽¹⁾	- 18 ANS Tarif Réduit ⁽²⁾
Mensuel (y compris Juillet/Août)	17,70 €	12,40 €
Annuel 10 mois (de Sept à Juin) ⁽⁴⁾	159,40 €	111,60 €
Annuel 10 mois PA ⁽³⁾⁽⁴⁾	175,30 €	122,70 €
Annuel 12 mois (de Sept à août) ⁽⁴⁾	169,40 €	122,70 €
Annuel 12 mois PA ⁽³⁾⁽⁴⁾	186,30 €	135,00 €
	18/25 ANS	26 ANS et +

Mensuel (y compris Juillet/Août)	24,00 €	39,30 €
Annuel 10 mois (de Sept à Juin) ⁽⁴⁾	215,80 €	-
Annuel 10 mois PA ⁽³⁾⁽⁴⁾	237,40 €	-
Annuel 12 mois glissants	241,70 €	395,80 €
Annuel 12 mois glissants PA ⁽³⁾	265,90 €	435,40 €

Étudiants & apprentis		
Mensuel	19,60 €	-
12 mois glissants	197,90 €	-
12 mois glissants PA ⁽³⁾	217,70 €	-

65 ANS et + non imposable ⁽⁵⁾

Annuel 12 mois glissants	GRATUIT
--------------------------	---------

TITRES PLAN DE MOBILITÉ ⁽⁶⁾	18/25 ANS	26 ANS et +
Mensuel PDM	20,40 €	33,40 €
Annuel PDM 12 mois glissants	205,50 €	336,50 €
Annuel PA PDM 12 mois glissants ⁽³⁾	226,00 €	370,10 €

TITRES CORRESPONDANCES	- 18 ANS	18/25 ANS	26 ANS et +
------------------------	----------	-----------	-------------

Correspondance Réseau Régional ou SNCF ⁽⁸⁾			
Mensuel	8,90 €	12,00 €	19,60 €
Annuel 12 mois glissants	84,70 €	120,90 €	-

Correspondance scolaire Nouvelle-Aquitaine ⁽⁷⁾			
Élève externe ou demi-pensionnaire Annuel 10 mois - Zones arrêts	GRATUIT	GRATUIT	-
Élève interne 60 voyages sur l'année	GRATUIT	GRATUIT	-

TITRES SOLIDARITÉ ⁽⁹⁾	- 18 ANS	18/25 ANS	26 ANS et +
10 voyages solidarité	5,40 €	5,40 €	5,40 €
Mensuel solidarité 50 % ⁽¹⁰⁾	8,90 €	12,00 €	19,60 €
Mensuel solidarité 75 %	4,40 €	6,00 €	9,80 €

LES SUPPORTS	
CSC : Carte Sans Contact (mobili'carte)	8,80 €
BSC : Billet Sans Contact rechargeable	0,10 €
Étui supplémentaire	1,00 €

Les abonnements annuels ne sont pas annulables.

(1) Avoir - de 18 ans le 01/09 de l'année en cours.

(2) Tarif Réduit (famille avec 3 enfants mineurs au 01/09 de l'année en cours)

(3) PA : Prélèvement Automatique. Première mensualité à payer au moment de l'achat.

(4) Possibilité de prendre l'abonnement entre le 01/06 et le 20/09 avec PA et jusqu'au 31/10 sans PA.

(5) Sur examen du dernier avis d'imposition complet. La carte nominative est gratuite.

(6) Salariés dont l'entreprise a mis en place un Plan De Mobilité reconnu ou accompagné par GrandAngoulême. Attestation employeur à présenter.

(7) Sur présentation d'un abonnement réseau régional à un premier transporteur.

(8) Sur accord du service mobilité de la Nouvelle Aquitaine.

(9) Ouverture des droits soumise à l'étude des CCAS ou mairies. Le prix du support (Billet ou Carte) reste à la charge du client.

(10) Bénéficiaires de la réduction solidarité - 50 % : Personnes dont les revenus du foyer sont inférieurs au seuil de revenus donnant droit à la complémentaire santé solidaire (ex CMU-C), pas de conditions de résidence ni de statut.

VALIDER UNE CARTE OU UN TICKET

Chaque montée dans le bus nécessite une validation, y compris en correspondance. Un seul voyage est décompté pendant 1 heure à partir de la première validation.

Pour valider votre titre de transport, présentez votre carte ou votre ticket devant le valideur. Un affichage vert accompagné d'un signal sonore confirme la validation.

Si vous voyagez à plusieurs, vous pouvez utiliser un ticket par personne ou des tickets Groupe (2-5 personnes ou 6-10 personnes), à combiner selon le nombre de voyageurs.



À SAVOIR

Si vous voyagez à plusieurs, vous devez effectuer autant de validations que de personnes présentes.

QR CODE

Les QR codes sont des titres non nominatifs valables pour un voyage. Ils doivent être utilisés dans les 7 jours suivant leur achat.

Disponibles au format numérique sur smartphone ou imprimés sur papier, ils peuvent être achetés à l'Agence Mobilité, dans les commerces partenaires, aux distributeurs automatiques de titres ou sur eboutique.stga.fr.

VALIDER UN QR CODE

Comme pour les cartes et tickets, les QR Codes doivent être validés à chaque montée dans le bus, y compris en correspondance. La validation se fait sur le lecteur dédié situé sous chaque valideur.

À SAVOIR

L'application Modalis (Nouvelle-Aquitaine) vous propose aussi l'achat de tickets mobiles möbius. Son fonctionnement est identique à maStgamobile.



TICKET MOBILE

Les tickets mobiles sont des titres dématérialisés disponibles sur l'application maStgamobile, téléchargeable sur l'App Store ou Google Play Store.

Achetés directement depuis l'application, ils sont immédiatement disponibles sur votre smartphone et n'ont pas de date limite d'utilisation.

À compter de sa validation, chaque voyage est ensuite valable 1 heure, correspondances comprises.

VALIDER UN TICKET MOBILE

La validation du Ticket Mobile se fait directement dans l'application maStgamobile.

Dans le menu, sélectionnez "Mes titres", puis "Titres restants". Choisissez le titre à utiliser et confirmez sa validation.

Un écran dynamique à présenter au conducteur s'affiche automatiquement sur votre smartphone. Après validation, le titre reste actif 1 heure, correspondances comprises.



Bus

ABONNEMENTS ET RÉDUCTIONS



Pour accompagner tous les déplacements sur le territoire, möbius s'appuie sur un maillage de services de mobilité et une gamme d'abonnements adaptés à chacun.

GRATUIT

MOINS DE 6 ANS

Les enfants de moins de 6 ans peuvent voyager gratuitement, sans ticket ou abonnement, lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte muni d'un titre de transport valide. Chaque accompagnateur peut emmener jusqu'à trois enfants maximum. Un justificatif d'âge peut vous être demandé.

MOINS DE 18 ANS

- **Mensuel** permet de voyager du 1^{er} au dernier jour du mois choisi, tous les jours en illimité.
- **Annuel 10 mois** est valable de septembre à juin de l'année suivante, tous les jours en illimité.
- **Annuel 12 mois** est valable de septembre à août de l'année suivante, tous les jours en illimité.

Les abonnements 10 mois ou 12 mois peuvent être souscrits entre le 1^{er} juin et le 20 septembre avec prélèvement automatique, ou jusqu'au 31 octobre sans prélèvement automatique. L'abonnement mensuel est disponible tout au long de l'année.

- 30 %

FAMILLE NOMBREUSE

Si votre famille compte trois enfants mineurs au 1^{er} septembre, vous pouvez bénéficier d'une réduction de 30 % sur les abonnements moins de 18 ans.

Pour en bénéficier, il suffit de présenter un justificatif (livret de famille, attestation CAF ou carte de mutuelle) à l'Agence Mobilité ou sur eboutique.stga.fr.

18/25 ANS

- **Mensuel** permet de voyager du 1^{er} au dernier jour du mois choisi, tous les jours en illimité.
- **Annuel 10 mois** est valable de septembre à juin de l'année suivante, tous les jours en illimité.
- **Annuel 12 mois** est valable tous les jours en illimité pendant 12 mois consécutifs à partir du 1^{er} mois choisi.

L'abonnement 10 mois peut être souscrit entre le 1^{er} juin et le 20 septembre avec prélèvement automatique, ou jusqu'au 31 octobre sans prélèvement automatique. L'abonnement mensuel ou 12 mois glissant est disponible tout au long de l'année.

18/25 ANS ÉTUDIANTS ET APPRENTIS

Ces abonnements à tarif préférentiel sont accessibles aux 18-25 ans sur présentation d'une carte d'étudiant, carte d'apprenti ou certificat de scolarité de l'année en cours.

- **Mensuel** permet de voyager du 1^{er} au dernier jour du mois choisi, tous les jours en illimité.
- **Annuel 12 mois** est valable tous les jours en illimité pendant 12 mois consécutifs à partir du 1^{er} mois choisi.

26 ANS ET +

- **Mensuel** permet de voyager du 1^{er} au dernier jour du mois choisi, tous les jours en illimité.
- **Annuel** permet de voyager tous les jours pendant 12 mois consécutifs à compter du 1^{er} mois choisi, tous les jours en illimité.

SALARIÉS « PLAN DE MOBILITÉ » À PARTIR DE 18 ANS

Ces abonnements à tarif préférentiel (- 15 %) sont accessibles aux salariés des établissements qui ont mis en place un Plan De Mobilité accompagné ou reconnu par GrandAngoulême, sur présentation d'une attestation de l'employeur. Renseignez-vous auprès de votre employeur.

- **Mensuel** permet de voyager du 1^{er} au dernier jour du mois choisi, tous les jours en illimité.
- **Annuel** permet de voyager tous les jours pendant 12 mois consécutifs à compter du 1^{er} mois choisi, tous les jours en illimité.

GRATUIT**65 ANS ET + NON IMPOSABLES**

Cet abonnement est totalement gratuit pour toutes les personnes non imposables de 65 ans et plus, sur présentation de leur dernier avis d'imposition (complet avec montant nul ou négatif sur la ligne "Total de l'impôt sur le revenu net").

- **Annuel** permet de voyager tous les jours en illimité pendant 12 mois consécutifs à compter du 1^{er} mois choisi.

- 50 ET - 75 %**SOLIDARITÉ TOUS ÂGES**

Cet abonnement permet aux personnes à faibles revenus de bénéficier de 50 % ou 75 % de réduction sur leur abonnement mensuel. Les dossiers sont examinés par les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) ou la mairie de la commune de résidence.

Les réductions s'appliquent sur les abonnements moins de 18 ans, 18/25 ans et 26 ans et plus. La réduction solidarité - 50 % concernent les personnes dont les revenus du foyer sont inférieurs au seuil ouvrant droit à la Complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C), sans condition de résidence ni de statut.

La création de la carte nominative mobili'carte reste à la charge du bénéficiaire.

- **Mensuel** permet de voyager du 1^{er} au dernier jour du mois sur le ou les mois accordés par le CCAS ou la mairie.

Si vous voyagez occasionnellement, vous pouvez bénéficier de deux tickets 10 voyages à tarif réduit (- 50 %).

GRATUIT**OFFRE DÉCOUVERTE**

L'offre découverte permet de tester gratuitement le réseau möbius pendant un mois, sans engagement. Elle est idéale pour vérifier si vos déplacements réguliers ou occasionnels peuvent être réalisés avec nos bus.

Cette offre comprend la création gratuite d'une mobili'carte ainsi qu'un mois d'abonnement offert. Pour en bénéficier, il suffit d'être nouveau client ou de ne pas avoir eu d'abonnement depuis au moins trois ans. Et si vous aviez l'habitude d'utiliser uniquement des tickets, vous êtes aussi éligible !

GRATUIT**- DE 18 ANS EN CORRESPONDANCE**

- Cet abonnement permet aux élèves externes ou demi-pensionnaires, résidant hors agglomération et combinant chaque jour scolaire le train ou les cars interurbains avec les lignes de bus möbius, de bénéficier de l'abonnement correspondance scolaire möbius. Ceci est sous réserve de l'accord préalable du service mobilité de la Nouvelle-Aquitaine.

Valable seulement pour le trajet déterminé entre l'établissement scolaire de l'élève et son arrêt d'arrivée avec le premier transporteur (aller-retour), cet abonnement s'utilise uniquement les jours scolaires et ne fonctionne ni le week-end ni pendant les vacances scolaires.

- Pour les élèves internes disposant d'un justificatif ou d'un abonnement Nouvelle-Aquitaine ou SNCF, 2 packs de 30 voyages sont offerts pour l'année scolaire en cours pour leurs déplacements en bus, sous réserve de l'accord préalable du service mobilité de la Nouvelle-Aquitaine.
- Pour tous les élèves de - de 18 ans en correspondance, si vous souhaitez effectuer des déplacements dans toute l'agglomération et pas seulement vers votre établissement scolaire, vous pouvez bénéficier d'une réduction de 50 % avec l'abonnement correspondance régionale - de 18 ans pour une utilisation en illimité.
- Pour les élèves en classe CLIS, EREA et SEGPA, l'abonnement 10 mois est gratuit pour les déplacements en jours scolaires (hors vacances) sur présentation d'un certificat de scolarité de l'année en cours.

-50%**+ DE 18 ANS EN CORRESPONDANCE**

Cet abonnement permet aux personnes combinant quotidiennement le train ou le car avec les lignes de bus möbius de bénéficier d'une réduction tarifaire de 50 % sur leur abonnement 18/25 ans ou 26 ans et plus.

La présentation à l'Agence Mobilité d'un abonnement SNCF ou régional couvrant la même période de validité est obligatoire.

Les élèves de plus de 18 ans scolarisés dans le second degré (lycée) peuvent également en bénéficier.

Location de vélos

Avec une flotte de 900 vélos, majoritairement électriques, möbius vous accompagne dans vos déplacements au quotidien : travail, loisirs, courses... sans effort, même dans les côtes !

LE SERVICE

Quatre modèles de vélos sont proposés à la location : des vélos à assistance électrique 28", 26" et pliants, ainsi que des vélos classiques.

Le contrat inclut un entretien tous les 3 mois (freins, pneus, réglages...) et une maintenance en cas de souci technique, comme une crevaison ou un dysfonctionnement. Tout est prévu pour que vous rouliez en toute sécurité et l'esprit tranquille !

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Idéal pour la ville !

Disponible en 26 et 28 pouces
Poids 25 et 30 Kg
Fourni avec 2 antivols, écarteur de danger, rétroviseur, porte-bagage, panier et marquage Bicycode



VÉLO PLIANT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Maniable et élégant !

Disponible en 20 pouces
Poids 20 Kg
Fourni avec 2 antivols, porte-bagage, panier et marquage Bicycode



VÉLO CLASSIQUE

Économique et actif !

Disponible en 28 pouces
Poids 15 Kg
Fourni avec 2 antivols, écarteur de danger, rétroviseur, porte-bagage, panier et marquage Bicycode



LES TARIFS

1 MOIS

3 MOIS

6 MOIS

Vélo Assistance Électrique (26", 28" ou vélo pliable)

Tarif public	33,00 €	88,00 €	165,00 €
Tarif réduit	28,10 €	74,80 €	140,80 €
Dépôt de garantie *	770,00 €		

Vélo classique

Tarif public	11,00 €	27,50 €	49,50 €
Tarif réduit	9,40 €	23,10 €	41,80 €
Dépôt de garantie *	220,00 €		

Accessoires

Sacoches double	4,40 €	7,70 €	11,00 €
Remorques 2 enfants ou fermée (40 kg max)	22,00 €	60,50 €	110,00 €
Siège bébé	5,50 €	15,40 €	29,70 €

* Cette provision n'est encaissée qu'en cas de perte, vol ou de forte dégradation du vélo.

Les tarifs réduits s'appliquent aux détenteurs d'une mobilité carte (carte personnelle möbius pour abonnements, tickets bus, abonnés Parc Vélo), aux étudiants et aux salariés d'un établissement ayant mis en place un Plan De Mobilité (PDM) reconnu ou accompagné par GrandAngoulême.

LES DÉMARCHES

1. Inscrivez-vous au service par téléphone au **05 45 65 89 41** ou directement en ligne sur mobi-us-mobilites.fr rubrique "Mon Service Vélo".
2. Dès qu'un vélo est disponible, vous êtes contacté afin de convenir d'un rendez-vous à l'Agence Mobilité pour son retrait.
3. Présentez-vous muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'un RIB et, le cas échéant, d'un justificatif ouvrant droit à un tarif réduit.
4. À l'issue du contrat initial, le renouvellement de l'abonnement peut être effectué simplement en ligne, par téléphone ou à l'Agence Mobilité.

Vélos Modalis-möbius

Modalis-möbius propose des vélos électriques en libre-service sur les 38 communes de GrandAngoulême. Répartis dans 49 stations, 435 vélos sont disponibles pour accompagner vos déplacements du quotidien.

LE SERVICE

Chaque station de vélos Modalis-möbius est accessible 7j/7, 24h/24 et combine à la fois des vélos électriques en libre-service par tranche de 45 min ou à la journée, et des vélos électriques en location moyenne durée.



Plusieurs possibilités de location sont proposées :

LOCATION	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT*
COURTE DURÉE De station à station	1 € par tranche de 45 min	/
	Abonnement 8 €/mois pour 45 min/jour	Abonnement 4 €/mois pour 45 min/jour
À LA JOURNÉE Vélo privatisé jusqu'à 12h	5 €	/
AU MOIS Dans la limite de 6 mois maximum Possibilité de ramener le vélo à son domicile	Abonnement 33 €/mois	Abonnement 28 €/mois
TRAIN/CAR + VÉLO Vélo privatisé jusqu'à 12h en descendant du TER ou d'un car régional	Abonnement 15 €/mois	/

*Bénéficiaires des tarifs réduits : 14-28 ans, titulaires d'une carte Modalis ou möbius, salariés d'une entreprise ayant mis en place un Plan de Mobilité (PDM), demandeurs d'emploi, bénéficiaires du tarif solidaire Nouvelle-Aquitaine et personnes de plus de 65 ans non imposables.

LES DÉMARCHES

Pour récupérer un vélo, rien de plus simple, les utilisateurs n'ont qu'à télécharger une application sur leur téléphone et à se laisser guider :

Pour le libre-service : **Vélo Modalis**

Pour la location moyenne durée : **Vélo Modalis +**

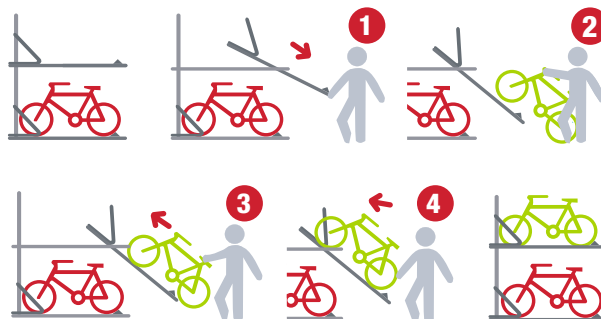


Service Parc'Vélo

Vous louez un vélo möbius ou utilisez votre propre vélo ? GrandAngoulême met à disposition 3 parcs vélo sécurisés à contrôle d'accès, ainsi que 16 abris vélo répartis sur le territoire.

LES PARCS MÖBIUS À CONTRÔLE D'ACCÈS

Trois parcs existent pour stationner votre vélo : sur le parvis de la gare SNCF d'Angoulême (50 places), à proximité de la médiathèque "L'Alpha" (18 places) et au Pôle d'Échange Multimodal de La Couronne (10 places). Sous contrôle d'accès, ils offrent un stationnement couvert et sécurisé contre le vol et les dégradations avec des arceaux permettant d'attacher le cadre et les roues.



L'INSCRIPTION

L'abonnement Parc'Vélo est gratuit. L'accès nécessite toutefois une mobili'carte möbius (carte personnelle sans contact möbius).

- **Vous possédez déjà une mobili'carte** : activez votre abonnement Parc'Vélo à l'Agence Mobilité, sur eboutique.stga.fr ou chez l'un des 50 points de vente partenaires möbius.
- **Vous ne possédez pas encore une mobili'carte** : rendez-vous sur eboutique.stga.fr ou présentez-vous à l'Agence Mobilité avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une photo (possibilité de la faire gratuitement à l'Agence Mobilité).

Les abris



Pour faciliter l'usage du vélo au quotidien et encourager l'intermodalité avec les autres modes de déplacement, voiture ou transports collectifs, GrandAngoulême met à disposition des abris vélo à proximité des lignes du réseau möbius.

COMMUNES	LIGNES DE BUS	ARRÊT LE + PROCHE	TYPE D'ABRI
Angoulême	4 8	Coulomb	2 consignes individuelles
	1 9	3 Chênes	10 places
Dignac	ME1	Clef d'Or	2 consignes individuelles
Fléac	5	C. Commercial	5 places
La Couronne	A 2 22	Oisellerie	4 consignes individuelles
	A 2 22 32	Gallands	4 consignes individuelles
Linars	1 23 TAD 26	4 routes	5 places
L'Isle d'Espagnac	3 5	Grand Pas	2 consignes individuelles
	A	Parc Expo Carat	10 places
	5	Carat Parking	20 places
	A	Z.I. 3 Bastié	10 places
Ruelle-sur-Touvre	A 2 20	Wilson	2 consignes individuelles
Saint-Michel	7 22	Puygrelier	2 consignes individuelles
	A 2 7 22	Girac	10 places
Saint-Yrieix	3	Puygardin	5 places + 2 consignes individuelles
	3 NAU	Plan d'eau	4 consignes individuelles
Soyaux	1	Place du lac	2 consignes individuelles

*La liste des abris vélo est susceptible d'évoluer en cours d'année, retrouvez sa version à jour sur mobius-mobilites.fr, rubrique "Mon Service Vélo".

Transport À la Demande

Le service de Transport à la Demande complète le réseau de bus en desservant les secteurs les plus éloignés des lignes régulières.

LE SERVICE

Le Transport à la Demande (TAD) complète l'offre de mobilité möbius en facilitant l'accès au réseau de bus pour les habitants, adultes ou enfants, éloignés des lignes régulières. Grâce à un véhicule léger, il assure **la liaison entre un arrêt TAD et un point de correspondance avec une ligne de bus régulière**, dans les deux sens.

Que ce soit pour le travail, les loisirs, ou la santé... le Transport À la Demande est accessible du lundi au samedi (hors jours fériés), au prix d'un ticket de bus ou sans supplément avec un abonnement möbius.

LES DESSERTES

Le service de Transport À la Demande couvre 11 zones qui représentent 32 communes et plus de 180 arrêts. Chaque zone est définie selon le point de correspondance avec une ou plusieurs lignes de bus.

Zones	Communes desservies	Arrêt de correspondance	Lignes en correspondance
1	Fléac / Asnières / St-Yrieix	FLÉAC Rue Nouvelle	5
2	Vindelle / Marsac	ST-YRIEIX Nautilis	3 9
3	Balzac / Gond-Pontouvre / Champniers	GOND-PONTOUVRE Le Treuil	7
4	Brie / Champniers	CHAMPNIERS Auvent Ouest	6
	Jauldes	BRIE Mairie	10
5	Champniers / Mornac	RUELLE Les Ormeaux	A
6	Touvre / Magnac	MAGNAC Mairie, RUELLE Les Ormeaux ou SOYAUX Carrefour	3 A B
7	Soyaux / Garat / Dirac / Vouzan / Sers / Bouëx	SOYAUX Carrefour ou SOYAUX La Mothe	B 1
8	La Couronne / Mouthiers / Roulet Claix / Nersac / Plassac-Rouffiac Voulgézac	LA COURONNE Gare	A
9	Veuil-et-Giget / La Couronne / Torsac	ANGOULÊME Plein Sud	4
10	Sireuil / Trois-Palis / Nersac / Roulet	NERSAC Mairie	7
11	Trois-Palis / Linars / St-Saturnin	LINARS 4 Routes	1

LE FONCTIONNEMENT



Le Transport à la Demande permet de rejoindre, depuis un arrêt TAD, l'arrêt de correspondance avec la ou les lignes de bus associées à la zone concernée, dans les deux sens.

Les horaires sont indiqués dans la fiche de chaque zone, disponible à l'Agence Mobilité ou sur mobius-mobilites.fr. L'heure de prise en charge à l'arrêt TAD peut varier en fonction des réservations effectuées sur les autres arrêts de la même zone.

S'INSCRIRE

Pour bénéficier du service, une inscription préalable est nécessaire. Elle peut être effectuée :

- en ligne via le site mobius-mobilites.fr ;
- sur l'application "mobius mon TAD" ;
- par téléphone au **05 45 65 25 35**, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

RÉSERVER, MODIFIER OU ANNULER SON TRAJET

- Connectez-vous sur mobius-mobilites.fr ou l'application "mobius mon TAD".
- Identifiez votre arrêt TAD ainsi que l'arrêt de correspondance avec la ou les lignes de bus möbius.
- Consultez et sélectionnez les horaires de départ ou d'arrivée à l'arrêt de correspondance figurant dans la fiche horaires de votre zone.
- Un SMS de confirmation est envoyé une fois la réservation confirmée.

Depuis l'application "mobius mon TAD" ou via mobius-mobilites.fr	Départ avant 14h	Départ après 14h
	Jusqu'à la veille avant 19h	Jusqu'au jour même avant 12h

Possibilité de réserver plusieurs voyages en une seule fois.

Pour un trajet prévu un samedi ou un lundi, les réservations doivent se faire le vendredi avant 17h (même logique pour les jours fériés).

Les délais d'annulation sont identiques aux délais de réservation (voir ci-dessus). Vous pouvez modifier ou annuler votre réservation directement depuis votre compte "mobius mon TAD" ou par téléphone. En cas d'annulations tardives ou de retards répétés, la STGA se réserve le droit de facturer les déplacements au tarif d'une course de taxi.

Application möbius mon TAD



Le Transport À la Demande et le Transport À la Demande Adapté disposent d'une application dédiée permettant d'organiser et réserver ses trajets directement depuis chez soi.

LE PRINCIPE

- Créez votre compte gratuitement*.
- Renseignez votre point de départ, votre destination, la date et l'heure souhaitées.
- L'application vous propose le ou les trajets les plus adaptés.
- Réservez celui qui vous convient.

* Les inscriptions pour le TAD Adapté sont soumises à certaines conditions et à l'étude préalable d'un dossier (voir page 38).

Vous pouvez ensuite consulter, modifier ou annuler vos réservations directement depuis votre compte.

Le + : Vous pouvez réserver plusieurs trajets en une seule fois si vous faites le même parcours tous les jours. L'application vous proposera automatiquement le trajet sans que vous ayez à refaire une recherche d'itinéraire.



Téléchargez sur
Google Play Store



Téléchargez sur
Apple Store

Transport À la Demande Adapté

Vous êtes en situation de handicap ou temporairement empêché de vous déplacer à la suite d'un accident ou d'un problème de santé ? Le service de Transport À la Demande Adapté vous emmène d'arrêt de bus à arrêt de bus !



LE SERVICE

Le service de Transport à la Demande Adapté assure les déplacements en véhicule léger **d'un point d'arrêt à un autre sur l'ensemble du réseau möbius**. Des véhicules adaptés sont disponibles pour répondre aux différents besoins, y compris pour les personnes en fauteuil roulant. Le trajet est réservé à l'avance et le véhicule se présente à l'heure convenue.

LES CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès au service est soumis à certaines conditions selon votre situation :

1. TITULAIRES DES CARTES SUIVANTES :

- Carte de Mobilité Inclusion en cours de validité (CMI)
- Carte d'invalidité en cours de validité
- Carte européenne de stationnement en cours de validité
- Carte de priorité en cours de validité
- L'APA (GIR 1 à 4)

2. AUTORISATION DU MÉDECIN CONSEIL :

L'accès au service peut également être accordé aux personnes ne disposant pas des justificatifs mentionnés ci-dessus mais dont l'état de santé ne permet pas l'utilisation du réseau de bus classique.

Un questionnaire médical doit être complété par le médecin traitant puis transmis au médecin conseil pour avis. Ce dossier est traité de manière confidentielle.

3. CERTIFICAT MÉDICAL DU MÉDECIN TRAITANT :

Un accès temporaire de deux mois peut être accordé sur présentation d'un certificat médical, renouvelable deux fois maximum.

FONCTIONNEMENT

Le service fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés), de 7h à 19h et est accessible avec un titre de transport möbius (ticket ou abonnement).

LES DÉMARCHES POUR ACCÉDER AU SERVICE

1. RETIRER UN DOSSIER D'ADMISSION

Ce dossier d'admission est disponible à l'Agence Mobilité ou téléchargeable sur mobius-mobilites.fr. Vous pouvez aussi en faire la demande par courrier ou par mail à la STGA.

2. ENVOYER OU DÉPOSER MON DOSSIER

Une fois votre dossier complété avec tous les justificatifs, vous pouvez le déposer à l'Agence Mobilité ou l'envoyer par mail à montad@stga.fr.

3. ÊTRE INFORMÉ(E) DE LA RÉPONSE

Après examen du dossier, le service réservation revient vers vous pour vous informer de la réponse par téléphone.

4. EFFECTUER VOS RÉSERVATIONS

Si votre dossier est accepté, les réservations peuvent être effectuées auprès du service TAD Adapté au **05 45 65 25 35**.

COMMENT RÉSERVER ?

HORAIRES DE RÉSERVATION, DE MODIFICATION, OU D'ANNULATION

- Jusqu'à la veille avant 17h au **05 45 65 25 35**.
- Pour un trajet prévu un samedi ou un lundi, les réservations doivent se faire le vendredi avant 17h (même logique pour les jours fériés).
- Possibilité de réserver plusieurs voyages en une seule fois.

Travaux à Franquin

Le secteur Franquin, au cœur du centre-ville d'Angoulême, fait actuellement l'objet d'importants travaux d'aménagement afin d'améliorer le confort et le quotidien des voyageurs.

Au programme : élargissement des quais, réduction de la pente pour faciliter l'accès aux arrêts, ouverture du parvis sur la rue ou encore création d'espaces végétalisés.

Estimés pour une durée de 12 à 18 mois, ces travaux entraînent depuis mai 2026 des adaptations de circulation sur le réseau möbius.

Les itinéraires actuellement en place doivent rester globalement inchangés jusqu'en février 2027 avant d'évoluer progressivement en fonction de l'avancement du chantier.

LES INFORMATIONS À RETENIR

1. Les arrêts Franquin et Éperon St-Roch ne sont pas desservis.
2. Les lignes de bus et cars suivent leur parcours habituel dans une direction, mais sont déviées dans l'autre.
3. Lille-Churchill, Cathédrale et Gambetta remplacent Franquin pour faire les correspondances entre les lignes régulières, scolaires et régionales.

Pour préparer vos déplacements et consulter en détail les parcours des lignes en centre-ville, rendez-vous sur mobius-franquin.fr.

Toute l'info en direct

Besoin de trouver un arrêt, de consulter les prochains passages des bus, de calculer un itinéraire ou d'être informé d'une perturbation sur le réseau ? möbius met à votre disposition plusieurs outils pour accéder à l'information où que vous soyez.



Site internet
mobius-mobilités.fr

Pour consulter les horaires, calculer un itinéraire, acheter un titre de transport, suivre l'actualité du réseau et l'info trafic, découvrir les services möbius ou prendre contact avec le service clients.



Application
maStgmobile

Pour acheter un ticket de bus en quelques clics, consulter les horaires ou calculer un itinéraire.



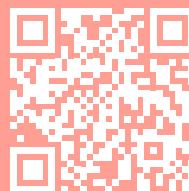
Application
Google Maps

Pour trouver un arrêt, calculer le meilleur itinéraire adapté à vos besoins et consulter les prochains passages des bus en temps réel.

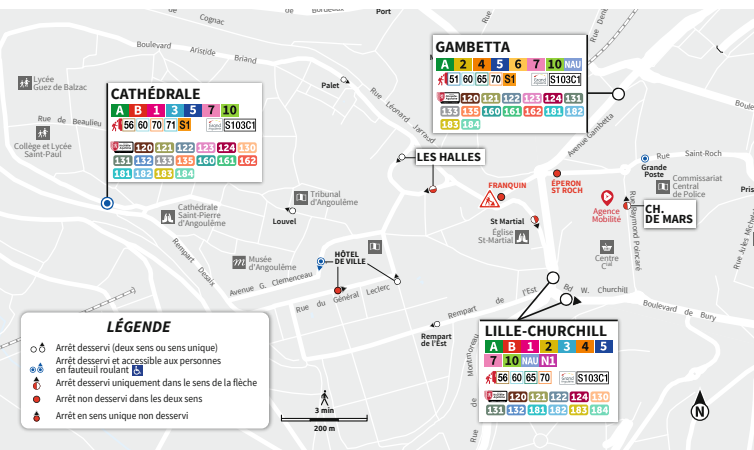


Application
VocaBus

Pour être guidé vers l'arrêt de bus le plus proche grâce à la géolocalisation, et connaître les prochains passages des bus en temps réel (annonces visuelles et vocales).



Scannez ce QR Code
pour choisir votre application





QR Codes aux arrêts

À chaque arrêt équipé de mobilier, un QR Code permet de **consulter en temps réel les prochains passages**, directement sur son téléphone.



Déviations

À votre arrivée à l'arrêt, repérez les affiches à rayures jaunes et rouges signalant les éventuelles déviations. Vous y trouverez les dates, le motif de la déviation, les arrêts concernés ainsi que l'arrêt de report le plus proche.



Carte des bus en temps réel

Pour suivre la position des bus en temps réel, visualiser les déviations en cours et consulter les éventuels retards, une carte interactive est accessible depuis la recherche "Horaires" de mobius-mobilites.fr.



**Service
sms@ctu**

Pour recevoir des alertes par **SMS et/ou par mail des perturbations** sur vos lignes de bus môbius.



**Facebook
"Réseau môbius"**

Pour connaître toute l'info **trafic** (déviations, travaux...) et être **informé de l'actualité môbius**.

Objets trouvés

Vous avez perdu ou oublié quelque chose dans le bus ?

Contactez le service clients au 05 45 65 25 25 ou sur infos.clients@stga.fr.

Les objets trouvés sont conservés à l'Agence Mobilité, place du Champ de Mars à Angoulême, puis transmis chaque lundi à la mairie d'Angoulême (Service municipal des objets trouvés : 05 45 38 70 67).

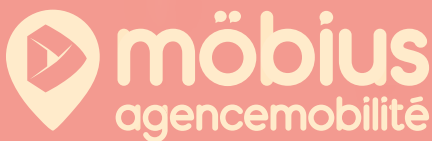
PERTE DE VOTRE MOBILI'CARTE

En cas de perte de votre mobili'carte, vos abonnements et vos voyages restent enregistrés.

Adressez-vous à l'Agence Mobilité afin d'obtenir une nouvelle carte. Celle-ci sera chargée de l'abonnement de la période restant à courir et/ou du solde de voyages disponibles sur votre ancienne carte. Seuls les frais de dossier (8,80 €) vous seront facturés.

Votre ancienne carte sera immédiatement désactivée, vous ne pourrez plus l'utiliser si vous la retrouvez ultérieurement.





Place du Champ de Mars à Angoulême

Lundi - vendredi : 8h à 18h

Samedi et vacances d'été :

9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

infos.clients@stga.fr | 05 45 65 25 25

mobius-mobilites.fr |    [reseau_mobius](https://www.instagram.com/reseau_mobius)

Illustrations : Clara Super Dupier

OZÉ design Angoulême



möbius
GrandAngoulême Mobilités

